

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

François-Marie BOCCARD

Les catastrophes du Bois-Noir

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1927, tome 25, p. 173-175

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

# Les Catastrophes du Bois-Noir

Détails inédits concernant les éboulements de 1536 et de 1835, extraits des notes manuscrites du Chanoine Boccard, conservées aux Archives de l'Abbaye.

## I. Eboulement de 1536.

Parmi les catastrophes dont le Bois-Noir a été le théâtre, il en est une qui n'est généralement pas connue, c'est celle de 1536. Voici ce qu'en disent les Abscheids du pays (1).

« Quand au chemin au-dessus de St-Maurice qui a été gâté par la montagne qui est venue à tomber dans le Rhône, il a été ordonné que Monseigneur le Révérendissime prendra avec lui Antoine Wenedi et Antoine Wyss, anciens baillifs, etc. pour visiter le dit chemin et voir comment on pourra le rétablir. » (Il falloit que le dégât fût bien considérable pour déléguer sur les lieux une Commission aussi distinguée).

Une autre Abscheid du 26 juillet nous apprend encore mieux les suites de cette chute :

« Quant aux chemins depuis Riddes, Saillon et Saxon en bas jusqu'à Martigny que l'on a pris sur les pièces des pauvres gens le Rhône s'étant régorgé en haut par la chute de la montagne proche d'Evionnaz ; il faut les visiter au plus tôt et les rétablir et creuser le Rhône jusqu'à Evionnaz si cela se peut. »

Dans le convenu fait pour les réparations de la route et du lit du Rhône avec un maître-maçon de Rarogne, le vendredi après la S. André de 1536, on lit entr'autres : « Comme donc cette année, il serait tombé une furieuse et dommageable ravine auprès d'Eviona et arrêté le Rhône de sorte qu'aucune marchandise ni sel n'aurait pu monter de St-Maurice à Martigny au grand préjudice de tout le pays ; sur ce Monseigneur et les Députés des 7 dixains se seraient transportés sur les lieux

(1) Abscheid du 23 juillet 1536.

pour remédier à ce malheur et soulager les pauvres gens qui sont comme noyés aussi bien que leurs biens ; a été ordonné de creuser le Rhône de côté et d'autre comme ci-après. Et premièrement ledit maître creusera la ravine des deux côtés du Rhône et rompra les pierres et les enlèvera et creusera demi-toise plus profond que le Rhône va présentement qu'il est au plus petit ; ...de plus le dit maître fera trois ponts de pierre à ses dépens entre Eviona et la Balma dans les lieux marqués, etc.

## II. Inondation de 1835. (1)

Le mercredi 26 août 1835, entre onze heures et midi, une forte détonation se fit entendre dans la direction du Jorat. On n'avoit pas même pu conjecturer sur la catastrophe dont elle était la conséquence, lorsqu'un bruit semblable à celui d'un furieux orage gronda dans les gorges du torrent de S. Barthelemi. Bientôt une noire poussière poussée par le vent le plus violent couvrit toute cette étroite vallée d'une effrayante obscurité, tandis qu'on n'y entendait qu'un morne roulement de destruction et de terreur. L'obscurité disparut pour faire place au plus affreux des spectacles. D'énormes pierres jetées d'une des parois du rocher à l'autre volant en éclats étaient les avant-coureurs de la débâcle. Le lit du torrent, quoique très profondément encaissé, fut bientôt rempli, non point d'eau, mais d'une espèce de marne tellement épaisse et compacte qu'elle ne s'étendoit point comme les liquides et présentait un front de 6 à 8 pouces de hauteur au point où elle venoit s'arrêter. Son mouvement se fesoit par ondées assez lentes dès le moment qu'elles pouvoient s'étendre dans la largeur du Bois-Noir, où l'on ne peut pas mieux comparer sa marche, qu'à un vaste terrain mouvant, roulant en même temps des blocs de rochers d'une grosseur de deux à trois

(1) Le Chanoine Bocard raconte ici des événements dont il fut le témoin oculaire et qu'il consigna aussitôt dans ses notes.

toises cubes. C'était là ce qu'il y avoit de plus frappant : on ne pouvoit s'expliquer comment au milieu d'un sédiment aussi épais, il pouvoit y avoir une force d'impulsion assez grande pour rouler d'aussi lourdes masses.

Le Bois-Noir ne tarda pas à être couvert sur une assez grande étendue, ainsi que 2 maisons et quelques propriétés près du Rhône. Le fleuve dont le lit étoit très profond fut bientôt à la hauteur de ses rives et ses eaux fortement refoulées menaçoient de reproduire la catastrophe du 25 juin 1636. — La grande route fut détruite sur un rayon de plus de 600 toises et obstruée dans certains endroits à la hauteur de plus de 5 pieds.

A la Rasse, la débâcle n'étoit sortie de son lit que pendant un instant, entraînant cependant la croix qui dominoit le village ; c'est ce qui fit que l'on songea à établir un chemin provisoire par ce dernier village et Epinassey. Cette catastrophe ne fut pas l'affaire de quelques heures, elle dura bien des jours ; après 2 ou 3 heures d'alluvion, celle-ci cessoit pendant 6, 8 ou 12 heures pour recommencer encore. De là vient qu'on ne pouvoit jeter d'autre pont que des échelles pour les piétons, que l'on enlevoit de nouveau à l'approche du danger qui étoit annoncé par des signaux placés sur les hauteurs. On put y passer quelques voitures en les démontant. Après onze jours, on avoit ouvert un mauvais chemin sur les ruines de la grand'route, mais une nouvelle éruption vint encore détruire ces travaux et obliger de reprendre le chemin par la Rasse, de sorte que ce ne fut guère qu'après vingt et quelques jours que les chars purent traverser le Bois-Noir et encore avec la plus grande peine.

La cause première de ce terrible événement, fut la chute d'un énorme bloc qui se détacha du sommet de la Dent du Midi et entraîna avec lui une masse de glaciers dans la vallée du Jorat. L'eau du torrent s'y trouva refoulée, jusqu'à ce que, se frayant un passage, elle lança vers la plaine les amas de pierres, de terres, etc., qui l'arrêtoient dans son cours. Des éboulements successifs firent renaître les mêmes obstructions et répéter les mêmes scènes. — C'est dès lors que la Dent du Midi perdit sa forme gracieusement triangulaire, avec laquelle elle se présentait à notre ville : elle fut scindée perpendiculairement dès la pointe du côté Sud.